

RAPPORT
Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Groupe de travail 2
3 juillet 2008
14 h – 17 h 30
Madrid (Espagne)

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté par consensus.

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du GT 2 qui a eu lieu le 12 mars 2008 a été adopté par consensus.

Examen des conseils du CIEM 2008 pour le TAC et les quotas pour les zones VII bcfghjk

Martin Pastoors du CIEM a fait une présentation générale du nouveau processus consultatif du CIEM. La présentation est disponible à la section Réunions du site Web du CCREOS (www.nwwrac.org) à titre d'information.

Les points clés sont les suivants :

- L'établissement d'un seul groupe de conseils (ACOM) qui évalue les pêches, les écosystèmes et les éléments environnementaux dans l'élaboration de conseils du CIEM pour la Commission.
- Nouvelle présentation des conseils, plus précoce, pour la plus grande partie avant l'été pour la plupart des stocks de la communauté.
- Système consistant à ne pas actualiser les conseils pour chaque stock chaque année, pour les stocks pour lesquels il n'y a aucun changement de perception d'évaluation ou très peu de nouvelles informations disponibles. Les conseils du CIEM seraient identiques à ceux de l'année précédente.

Modifications proposées à venir :

- La mise en place d'ateliers de compilation des données visant à évaluer les informations de toutes les sources, y compris les pêcheurs, est prévue pour fin 2008/début 2009.

- La mise en œuvre d'une meilleure intégration des données et informations sur les pêches axée sur l'écosystème pour évaluer les changements environnementaux et là où les effets de la pêche sur d'autres éléments de l'écosystème sont pris en compte.

La présentation a ensuite avancé pour donner une vision globale des conseils pour les stocks concernant la mer Celtique et les approches occidentales, ce qui était très similaire aux conseils de l'année dernière dans de nombreux cas, par conséquent les conseils du CIEM sont restés les mêmes que ceux donnés en 2007.

Il a été noté que le CIEM a donné des conseils sur certaines espèces de raies et de requins pour la première fois en 2008.

De nouveaux conseils sur le cabillaud dans les zones VIIe-k ont été présentés. Cela a montré une diminution de la mortalité par pêche sur ce stock et des améliorations de la biomasse féconde ces dernières années. Il a été noté que l'effort de pêche au niveau des flottes principales visant ce stock avait diminué de façon importante ces dernières années. Il y a eu des questions d'incertitude par rapport aux déchets et au niveau du récent rendement par recrue.

Les membres du GT2 ont déclaré qu'il s'agissait de conseils positifs et que les conseils scientifiques commençaient à refléter la perception des pêcheurs. Un certain confort a été pris du fait que la réalité avait en partie été reflétée dans l'évaluation pour cette année, mais il a été clairement indiqué qu'un travail considérable restait à faire pour traiter la question de l'incertitude par rapport au rendement par recrue et aux informations relatives aux déchets, qui restent différentes des perceptions des pêcheurs.

Les membres du GT2 ont déclaré qu'il était probable que l'effort diminuerait car les flottes de plusieurs Etats membres étaient en cours de démantèlement d'une grande partie de leurs flottilles ayant travaillé dans cette zone ; ceci est donc à noter.

On pense que davantage d'efforts devraient être fournis pour intégrer les données des intervenants au processus d'évaluation scientifique et à la formulation de conseils. Il a été demandé que le CIEM décrive le format de présentation des données à partir des sources du secteur avant les ateliers de compilation des données qui doivent se tenir fin 2008 ou début 2009 afin d'assurer que les nouvelles données supplémentaires soient utiles et puissent contribuer de façon efficace au processus.

Il a été indiqué que le CIEM espérait avoir une participation plus importante de la part des intervenants à partir de maintenant et qu'il s'agissait d'un processus ouvert auquel les informations fournies par les pêcheurs seraient intégrées.

Dans l'ensemble, on a noté qu'il y avait eu des améliorations de l'évaluation et une fois encore, que le cabillaud dans les zones VIIe-k montrait des signes positifs et que par conséquent les propositions draconiennes d'extension des mesures de reconstitution des stocks de cabillaud existantes de la Commission étaient injustifiées.

De nouveaux conseils sur la plie dans les zones VIIfg ont été présentés. On a noté les points suivants : que les taux de déchets n'étaient pas inclus, que l'évaluation était « bruyante » et qu'il y avait un parti pris fort dans les évaluations des années précédentes. En conclusion, on a indiqué que le volume du stock et le rendement sur recrue étaient faibles pour conseiller une forte réduction de la mortalité par pêche dans la région de 75 %.

De nouveaux conseils sur la sole dans les zones VIIfg ont été présentés. On a noté les points suivants : qu'il y avait une tendance à surestimer la mortalité par pêche et sous-estimer la biomasse féconde. En conclusion, on a indiqué que le recrutement et le volume du stock étaient raisonnables. Les conseils ont indiqué un statu quo de la mortalité par pêche avec des débarquements similaires à 2008.

De nouveaux conseils sur le merlu du Nord ont été présentés. On a noté les points suivants : que les estimations de déchets n'avaient pas été comprises, qu'il y avait des questions concernant le vieillissement du merlu qui n'avaient pas été résolues et qu'il y avait une tendance à surestimer le volume du stock. La mortalité par pêche était estimée aux alentours des valeurs F_{pa} et la biomasse féconde aux alentours des valeurs B_{pa} . Dans l'ensemble, les conseils étaient similaires à 2008, même si les conseils relatifs au TAC prônaient une réduction de 3 % en raison de la surestimation de la biomasse du stock en 2007.

Il n'y a pas eu de nouveaux conseils pour la baudroie, l'églefin, le merlu ni la cardine, les conseils du CIEM étaient donc les mêmes que pour 2008.

On a noté une amélioration de la qualité des données relatives aux débarquements sur les langoustines de la zone VII (principalement en raison de la fiabilité des données provenant des conséquences de la législation des acheteurs et vendeurs au Royaume-Uni et en Irlande).

Les membres du GT2 ont noté qu'il y avait des questions concernant certaines des évaluations des unités fonctionnelles de ce stock et qu'une analyse plus approfondie des taux de déchets dans les différentes pêches de langoustines dans la zone VII était nécessaire. Les dangers de baser les conseils de TAC sur les débarquements récents moyens ont une fois encore été soulignés.

Le GT2 a été informé du fait qu'un examen des taux de déchets par le STCEF par rapport à la pêche aux langoustines devait être remis dans quelques semaines et devait circuler une fois publié.

Collecte de données conjointe de l'UE entre le secteur de la pêche et la communauté scientifique dans les eaux occidentales

Mike Armstrong du CEFAS a présenté le projet. La présentation est disponible à la section Réunions du site Web du CCREOS (www.nwwrac.org) à titre d'information.

On a noté trois domaines sur lesquels travailler :

- Une description plus détaillée des pêches et de la réponse à la réglementation
- Des programmes de prélèvement automatique
- Une amélioration de l'implication des intervenants dans l'interprétation des données

Pour la mer Celtique, les objectifs comprenaient :

- Fournir de meilleures informations sur la définition des flottes de fond de la mer Celtique
- Analyser la façon dont différents secteurs de flotte ont été touchés par différentes mesures de gestion telles que la fermeture de Trevose, et la façon dont leur comportement a changé.
- Documenter les schémas de distribution des poissons de taille trop petite dans l'espace et le temps pour favoriser la réduction des déchets
- Améliorer l'utilisation et l'interprétation des données du secteur de la pêche

Les avantages potentiels peuvent comprendre :

- Le développement de mesures de gestion menées par le secteur
- Une meilleure intégration des données des intervenants dans le processus d'évaluation des stocks
- L'établissement d'une relation professionnelle productive entre scientifiques et pêcheurs

Le GT2 a accepté les objectifs généraux et a demandé à être tenu informé de l'évolution. Le GT2 a été informé du fait que les contributions et les commentaires détaillés seraient les bienvenus à tout moment et devraient passer par le secrétariat du CCREOS.

Reconstitution des stocks de cabillaud dans la mer Celtique

Le représentant de la Commission a donné un aperçu des mesures de reconstitution des stocks de cabillaud proposées par la Commission pour 2009, qui concernaient le cabillaud des zones VIIe-k.

Concernant le cabillaud dans les zones VIIe-k, la Commission a souligné qu'il y avait de faibles niveaux de rendement par recrue ces dernières années et qu'il semblait y avoir des profits importants à gagner grâce à un accord pour passer à un objectif de mortalité par pêche à peu près égal au rendement équilibré maximal (MSY) (0,40).

Le GT2 a soulevé un certain nombre de points clés :

- La mortalité par pêche avait bien diminué ces dernières années, et se trouve à présent autour de 0,6
- La biomasse féconde augmentait et était supérieure aux valeurs de précaution
- Il y a eu une réduction considérable des flottes visant le cabillaud dans la mer Celtique
- La raison d'inclure le cabillaud des zones VIIe-k dans les propositions de la Commission comprenait des failles, car ce stock était différent.
- Il était probable que d'autres réductions d'effort se produiraient en raison de processus de démantèlement dans plusieurs Etats membres
- La conclusion des propositions était des réductions d'une année sur l'autre de 25 % de la mortalité par pêche, ce qui semblait excessif pour un stock pour lequel les tendances allaient dans la bonne direction.
- Enfin, il a été déclaré que les tendances de l'évaluation de ce stock étaient relativement positives et certainement différentes de celles constatées dans d'autres pêches de cabillaud comme dans la mer d'Irlande ou l'ouest de l'Ecosse, ce qui suggérait encore une fois que ce stock ne devait pas être inclus dans le plan de reconstitution des stocks de cabillaud conçu pour d'autres zones.

Pour le CIEM, la quantité de jeunes poissons augmentait alors que la quantité d'autres poissons diminuait dans ce stock selon les données d'évaluation et de débarquement. Par conséquent, un taux d'exploitation inférieur pourrait être bénéfique à plus long terme.

La Commission a indiqué que des réductions de 25 % de la mortalité par pêche étaient les réductions maximales et seraient uniquement appliquées dans le pire des cas. Il a été suggéré que les propositions fassent l'objet d'un plan de gestion à long terme et que la Commission reste ouverte à la participation des intervenants.

D'autres commentaires du GT2 ont suivi :

- Toute mesure devait être axée sans discrimination sur toute flotte qui visait et prenait de quantités importantes de cabillaud
- La délégation espagnole a été explicite: ils ne soutenaient pas les fermetures en temps réel et les responsables de la mortalité du cabillaud devaient être ceux concernés par les mesures.
- Il y avait un manque de clarté concernant le « plan de reconstitution des stocks » à terme et le « plan de gestion à long terme »

Il a été convenu qu'à la lumière des discussions, le document produit par le GT2 sur le cabillaud serait retravaillé et soumis au Comité exécutif du CCREOS pour être avalisé par voie électronique en vertu d'une procédure d'urgence afin de le soumettre avant la réunion du Conseil des ministres à venir (le 15 juillet), réunion pendant laquelle ce sujet sera abordé comme point de l'ordre du jour (révision à la hausse dans l'année du TAC de cabillaud en mer Celtique après publication des nouveaux conseils du CIEM indiquant un volume de stock de cabillaud plus élevé)

Prix du carburant

Le président et les membres du GT2 ont souligné les effets des prix élevés du carburant au représentant de la Commission à titre d'information. Cependant, il a été convenu que cette question serait explorée en détails comme question horizontale au sein du GT1.

[Le rapporteur a dû quitter la réunion à ce stade. Alexandre Rodríguez, du Secrétariat du CCR EOS, a rempli la dernière partie du rapport]

Questions horizontales

Discussions sur les déchets et les stimulations pour la flotte de pêche aux langoustines

Le Secrétariat du CCREOS a rappelé que l'échéance donnée par la Commission pour donner des conseils dans le cadre de ce processus de consultation était déjà dépassée (le 30 juin) et qu'une ébauche de réponse avait circulée parmi les membres de l'Assemblée générale (le 19 juin) et du Comité exécutif (le 26 juin) afin d'être commentée et avalisée. En raison de la grande variété de commentaires et de réponses reçues et de la difficulté d'en dissimuler certains, il a été convenu de refaire circuler la dernière version de la réponse entre les membres du Comité exécutif pour qu'ils puissent soumettre des commentaires concis et avaliser le document par voie électronique en au moins deux jours ouvrables.

Points d'information

Rapport des principales conclusions et mesures de la réunion conjointe du CCRMN et du CCREOS à Lisbonne sur la gestion des espèces de haute mer

Jacques Pichon, président de la réunion conjointe des CCR qui s'est tenue à Lisbonne les 16 et 17 juin, a brièvement résumé les principales conclusions et mesures décidées pour chaque session de la réunion – l'espadon, la lingue bleue, les requins de haute mer – et des commentaires généraux sur les conseils du CIEM concernant les stocks de haute mer. En raison d'une certaine confusion de certains membres, le Secrétariat du CCREOS a expliqué les conclusions générales de la réunion et les principales mesures à mettre en place. Le Secrétariat a expliqué que le rapport de la réunion serait examiné en conséquence pour clarifier ce point et que la version finale serait accessible à tous les membres sur le site Web dans les jours suivants.

Rapport et conclusions sur le plan de gestion du merlu du Nord

Jesús Lourido, président du dernier groupe de réflexion du CCREOS-CCREOM sur le projet de gestion du merlu du Nord à Madrid le 22 mai, a remercié le Secrétariat et les membres d'avoir ajouté cette question à l'ordre du jour et a invité les membres à lire le rapport général de la réunion pour voir en détails les conclusions principales auxquelles ils étaient parvenus (rapport disponible à la section Réunions du site Web du CCREOS). Il a également rappelé que le CCREOS et le CCREOM avaient soumis une réponse conjointe à la procédure de consultation de la CE au sujet de la gestion du merlu avant l'échéance fixée (le 13 juin), et qu'ils attendaient une réponse de la Commission européenne à ce sujet.

Réunion conjointe des CCR sur la gestion à long terme/le rendement équilibré maximal (MSY)

Patricia Comiskey, du Secrétariat du CCREOS, a informé les membres présents que les cinq Conseils consultatifs régionaux (les espèces pélagiques, la mer Baltique, la mer du Nord, les Eaux occidentales septentrionales et les Eaux occidentales méridionales) co-accueilleraient un séminaire sur les plans de gestion à long terme à Nantes (en France) les 11 et 12 septembre. L'objectif principal de ce séminaire est de donner un aperçu et de définir des bases communes sur les implications biologiques, politiques, sociales, économiques et environnementales de la mise en œuvre de plans de gestion à long terme pour les pêches européennes.

Patricia a annoncé que le Secrétariat lancerait un appel à la recherche d'un maximum de dix participants par CCR dans les semaines qui viennent.

Mise à jour de l'examen de la taille des mailles de filets de pêche en haute mer

Alexandre Rodríguez, du Secrétariat du CCREOS, a indiqué aux membres le statut de la demande formulée par le CCREOS à la Commission et au STCEF dans un courrier rédigé le 1^{er} mai (voir la section Publications du site Web du CCREOS) par rapport à l'évaluation de l'impact d'une harmonisation éventuelle des règles concernant la taille des mailles des filets de pêche au merlu dans les zones VII et VIII du CIEM. Il a précisé qu'aucune réponse n'avait été reçue jusqu'à maintenant mais que la réunion du STCEF qui devait avoir lieu la semaine suivante à Helsinki pourrait apporter un éclairage sur cette question.

Un des membres a posé la question du calendrier et des mesures à prendre à ce sujet, mais le président du groupe de réflexion sur les filets de pêche en haute mer et le reste des membres ont convenu qu'il était trop tôt pour réfléchir à une mesure particulière à prendre avant d'avoir les conseils finaux du STCEF.

Propositions et recommandations spécifiques

Les propositions acceptées à soumettre au Comité exécutif :

- Examen des conseils du CIEM sur le TAC et les quotas pour 2008

Rédiger une ébauche de document contenant les conseils du CCREOS sur les différents stocks, en prenant en compte les informations scientifiques présentées et fournies au cours de cette réunion par Martin Pastoors.

- Cabillaud – zones VIIe-k

Davantage d'efforts doivent être faits pour intégrer les données des intervenants au processus d'évaluation scientifique et la formulation de conseils. Il a été demandé que le CIEM décrive le format de présentation des données à partir de sources du secteur avant les ateliers de compilation des données qui doivent se tenir fin 2008 ou début 2009 afin d'assurer que les données nouvelles et supplémentaires soient utiles et puissent contribuer de façon efficace au processus

- Reconstitution des stocks de cabillaud dans la mer Celtique

Il a été convenu qu'à la lumière des discussions, le document produit par les membres du GT2 et du Comité exécutif sur le cabillaud – ébauche d'opinion sur le COM (2008) 162 final – serait retravaillé et soumis au Comité exécutif du CCREOS afin d'être avalisé par voie électronique en vertu d'une procédure d'urgence afin de le soumettre avant la réunion du Conseil des ministres à venir (révision à la hausse dans l'année du TAC de cabillaud en mer Celtique après publication des nouveaux conseils du CIEM indiquant un volume de stock de cabillaud plus élevé)

- Collecte des données conjointe de l'UE

Il a été convenu que le GT2 travaillerait en étroite collaboration en soumettant des contributions et des commentaires détaillés sur la façon d'améliorer les données afin d'évaluer tous les stocks de cette pêche. Les informations pertinentes seraient intégrées au projet via le Secrétariat du CCREOS (participation aux prochaines réunions conjointes entre les coordinateurs de projet, communication des informations pertinentes et des actualités aux membres, etc.)

Président : Hugo García
Rapporteur : Paul Trebilcock
et Alexandre Rodríguez